

cupe des Provinces maritimes, de Terre-Neuve et du Québec. Nous avons un couple de représentants à Toronto, un à Winnipeg, un couple sur la côte du Pacifique et un à Halifax.

La vérification se fait de façon continue. Ce n'est pas là une règle immuable, mais en général notre travail s'effectue dans un délai de deux semaines à un mois après l'inscription des recettes et des dépenses. Comme je l'ai déjà dit, nous procédons par voie d'essais. Nous donnons à ces derniers l'ampleur que nous jugeons nécessaire mais comme la trésorerie doit effectuer une vérification préalable de toute dépense avant que le paiement en soit fait, et qu'elle est indépendante des ministères, nos essais peuvent porter plutôt sur la méthode suivie que sur les détails des comptes.

Dans la vérification des recettes, il nous faut parcourir tout le pays puisque nous devons nous rendre compte des méthodes suivies dans les divers bureaux. En ce qui concerne les biens publics, certains déplacements sont nécessaires, mais en général le contact direct vise plutôt l'état des comptes que les approvisionnements.

Enfin, nous ne faisons pas la vérification de nos propres dépenses. La loi prescrit que le Conseil du Trésor doit charger un vérificateur d'examiner les comptes du bureau de l'auditeur général. A l'époque actuelle, ce travail est accompli par M. Neil MacLean, du ministère de la Production de défense, qui est comptable agréé et a déjà été un membre en vue du personnel du bureau de l'auditeur général.

*Le président:*

D. Pourriez-vous nous indiquer d'une façon générale les aptitudes des membres de votre personnel?—R. Ils doivent tout d'abord être de bons comptables.

D. Sont-ils comptables agréés?—R. Ils ne le sont pas tous. Ce serait beaucoup trop coûteux, et nous n'en avons pas besoin. Il nous faut un certain nombre d'employés possédant une très bonne formation. Nous avons besoin aussi de gens d'une formation moins poussée mais ayant de bonnes aptitudes. Bien entendu, il nous faut un certain nombre d'employés qui puissent accomplir constamment le même travail sans en devenir dégoûtés. Ces gens doivent pouvoir conserver leur initiative.

Nous avons besoin d'employés aux aptitudes diverses. Je crois que mon personnel est fort compétent. Je sais que mes collaborateurs ont une grande fidélité envers moi. Nous réussissons à nous acquitter de notre besogne du fait que nous nous sommes débarrassés des comptes publics au début de la guerre. Nous employons maintenant à peu près 75 personnes de moins qu'avant la guerre, en dépit de l'augmentation des dépenses. Nous constituons l'un des rares services qui puissent se vanter, si vraiment vantardise il y a, d'avoir pu diminuer leur personnel. Toutefois, cela est attribuable au fait que nous avons pu nous faire soulager de cette tâche qui ne nous revenait pas à proprement parler.

*Le président:*

D. Pourriez-vous nous donner une estimation de ce que coûte annuellement l'administration de votre bureau?—R. Environ \$800,000 par an.

D. Est-ce là un chiffre constant?—R. Non, chaque hausse de traitements a pour effet de l'augmenter.

*M. Bell (Carleton):*

D. Je me demande si M. Sellar pourrait nous renseigner sur les relations qui existent entre l'auditeur général et le contrôleur du Trésor et nous dire